

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 82478966300047	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Autre collectivité territoriale REGIE DES EAUX GESSIENNES
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'OYONNAX

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : budget annexe assainissement (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	30

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	17 837 212,00 13 910 821,00
	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00 0,00
P	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) (si excédent) 0,00 3 926 391,00
R	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	17 837 212,00 17 837 212,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	26 637 005,00 27 456 925,00
	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 643 081,00 1 990 032,00
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) (si solde positif) 0,00 833 129,00
R	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	30 280 086,00 30 280 086,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	48 117 298,00 48 117 298,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 684 500,00	0,00	2 133 856,00	2 133 856,00	2 133 856,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 434 861,00	0,00	8 739 737,00	8 739 737,00	8 739 737,00
Total des dépenses de gestion des services		10 119 361,00	0,00	10 873 593,00	10 873 593,00	10 873 593,00
66	Charges financières	21 107,00	0,00	34 027,00	34 027,00	34 027,00
67	Charges exceptionnelles	87 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 297 468,00	0,00	11 064 620,00	11 064 620,00	11 064 620,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 776 115,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 364 605,00		3 472 592,00	3 472 592,00	3 472 592,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 140 720,00		6 772 592,00	6 772 592,00	6 772 592,00
TOTAL		17 438 188,00	0,00	17 837 212,00	17 837 212,00	17 837 212,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 837 212,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 529 840,00	0,00	12 544 211,00	12 544 211,00	12 544 211,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
Total des recettes de gestion des services		12 611 840,00	0,00	12 626 211,00	12 626 211,00	12 626 211,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 111 840,00	0,00	13 126 211,00	13 126 211,00	13 126 211,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	759 112,00		784 610,00	784 610,00	784 610,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		759 112,00		784 610,00	784 610,00	784 610,00
TOTAL		13 870 952,00	0,00	13 910 821,00	13 910 821,00	13 910 821,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 926 391,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 837 212,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 987 982,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	52 190,00	30 430,00	40 000,00	40 000,00	70 430,00
21	Immobilisations corporelles	1 340 620,00	426 127,00	491 000,00	491 000,00	917 127,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 958 780,00	3 186 524,00	13 713 164,00	13 713 164,00	16 899 688,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 351 590,00	3 643 081,00	14 244 164,00	14 244 164,00	17 887 245,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 993,00	0,00	90 531,00	90 531,00	90 531,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	82 993,00	0,00	113 231,00	113 231,00	113 231,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	10 470 000,00	0,00	11 280 000,00	11 280 000,00	11 280 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 904 583,00	3 643 081,00	25 637 395,00	25 637 395,00	29 280 476,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	759 112,00		784 610,00	784 610,00	784 610,00
041	Opérations patrimoniales (4)	215 000,00		215 000,00	215 000,00	215 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	974 112,00		999 610,00	999 610,00	999 610,00
	TOTAL	22 878 695,00	3 643 081,00	26 637 005,00	26 637 005,00	30 280 086,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 280 086,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 944 825,00	1 990 032,00	0,00	0,00	1 990 032,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 529 444,00	0,00	8 365 333,00	8 365 333,00	8 365 333,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 474 269,00	1 990 032,00	8 365 333,00	8 365 333,00	10 355 365,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 000 000,00	0,00	824 000,00	824 000,00	824 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 000 000,00	0,00	824 000,00	824 000,00	824 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	10 470 000,00	0,00	11 280 000,00	11 280 000,00	11 280 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 944 269,00	1 990 032,00	20 469 333,00	20 469 333,00	22 459 365,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 776 115,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe assainissement - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 364 605,00		3 472 592,00	3 472 592,00	3 472 592,00
041	Opérations patrimoniales (4)	215 000,00		215 000,00	215 000,00	215 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 355 720,00		6 987 592,00	6 987 592,00	6 987 592,00
TOTAL		22 299 989,00	1 990 032,00	27 456 925,00	27 456 925,00	29 446 957,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					833 129,00
--	--	--	--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					30 280 086,00
---	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

5 987 982,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 133 856,00		2 133 856,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 739 737,00		8 739 737,00
66	Charges financières	34 027,00	0,00	34 027,00
67	Charges exceptionnelles	87 000,00	0,00	87 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 472 592,00	3 472 592,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	70 000,00		70 000,00
023	Virement à la section d'investissement		3 300 000,00	3 300 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		11 064 620,00	6 772 592,00	17 837 212,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 837 212,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	784 610,00	784 610,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	90 531,00	0,00	90 531,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	70 430,00	0,00	70 430,00
21	Immobilisations corporelles (6)	917 127,00	0,00	917 127,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	16 899 688,00	215 000,00	17 114 688,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 700,00	0,00	2 700,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	11 280 000,00	0,00	11 280 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
Dépenses d'investissement – Total		29 280 476,00	999 610,00	30 280 086,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 280 086,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 544 211,00		12 544 211,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	65 000,00		65 000,00
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00		17 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	784 610,00	784 610,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	500 000,00	0,00	500 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 126 211,00	784 610,00	13 910 821,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 926 391,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 837 212,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 990 032,00	0,00	1 990 032,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 365 333,00	0,00	8 365 333,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 472 592,00	3 472 592,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	11 280 000,00	0,00	11 280 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 300 000,00	3 300 000,00
Recettes d'investissement – Total		21 635 365,00	6 987 592,00	28 622 957,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	833 129,00
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	824 000,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 280 086,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 684 500,00	2 133 856,00	2 133 856,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	232 000,00	320 000,00	320 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	55 000,00	70 000,00	70 000,00
6066	Carburants	6 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	135 000,00	167 000,00	167 000,00
611	Sous-traitance générale	502 000,00	597 000,00	597 000,00
6135	Locations mobilières	70 000,00	85 000,00	85 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	2 000,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	45 000,00	155 000,00	155 000,00
618	Divers	30 000,00	35 000,00	35 000,00
6226	Honoraires	0,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	164 000,00	160 000,00	160 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	36 000,00	36 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 000,00	1 000,00
6287	Remboursements de frais	430 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	0,00	471 769,00	471 769,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	2 087,00	2 087,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 434 861,00	8 739 737,00	8 739 737,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00	100 000,00	100 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	8 334 861,00	8 639 737,00	8 639 737,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 119 361,00	10 873 593,00	10 873 593,00
66	Charges financières (b) (8)	21 107,00	34 027,00	34 027,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 021,00	34 983,00	34 983,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-914,00	-956,00	-956,00
67	Charges exceptionnelles (c)	87 000,00	87 000,00	87 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	85 000,00	85 000,00	85 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 297 468,00	11 064 620,00	11 064 620,00
023	Virement à la section d'investissement	3 776 115,00	3 300 000,00	3 300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 364 605,00	3 472 592,00	3 472 592,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 364 605,00	3 472 592,00	3 472 592,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 140 720,00	6 772 592,00	6 772 592,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 140 720,00	6 772 592,00	6 772 592,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 438 188,00	17 837 212,00	17 837 212,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 837 212,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

-956,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 529 840,00	12 544 211,00	12 544 211,00
704	Travaux	2 300 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	10 114 840,00	10 866 100,00	10 866 100,00
7062	Redevances assainissement non collectif	25 000,00	27 000,00	27 000,00
7068	Autres prestations de services	90 000,00	101 111,00	101 111,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	65 000,00	65 000,00	65 000,00
741	Primes d'épuration	65 000,00	65 000,00	65 000,00
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7588	Autres	17 000,00	17 000,00	17 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 611 840,00	12 626 211,00	12 626 211,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 111 840,00	13 126 211,00	13 126 211,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	759 112,00	784 610,00	784 610,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	759 112,00	784 610,00	784 610,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		759 112,00	784 610,00	784 610,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 870 952,00	13 910 821,00	13 910 821,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 926 391,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 837 212,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	52 190,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	31 470,00	20 000,00	20 000,00
2033	Frais d'insertion	5 720,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	15 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 340 620,00	491 000,00	491 000,00
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	249 982,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	1 030 638,00	431 000,00	431 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 958 780,00	13 713 164,00	13 713 164,00
2313	Constructions	73 590,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 885 190,00	13 413 164,00	13 413 164,00
Total des dépenses d'équipement		11 351 590,00	14 244 164,00	14 244 164,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 993,00	90 531,00	90 531,00
1641	Emprunts en euros	60 993,00	90 531,00	90 531,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	2 700,00	2 700,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	2 700,00	2 700,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		82 993,00	113 231,00	113 231,00
45811	Travaux eaux pluviales (6)	300 000,00	700 000,00	700 000,00
45812	Travaux eau potable (6)	10 000 000,00	10 500 000,00	10 500 000,00
45813	ecole Pregnin - St Genis Pouilly (6)	170 000,00	0,00	0,00
45814	Travaux par convention Grande Rue à Divonne (6)	0,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		10 470 000,00	11 280 000,00	11 280 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		21 904 583,00	25 637 395,00	25 637 395,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	759 112,00	784 610,00	784 610,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	759 112,00	784 610,00	784 610,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	136 011,00	149 836,00	149 836,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	8 023,00	8 023,00	8 023,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	169 947,00	169 947,00	169 947,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	253 217,00	264 890,00	264 890,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	6 111,00	6 111,00	6 111,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	46 412,00	46 412,00	46 412,00
13918	Autres subventions d'équipement	139 391,00	139 391,00	139 391,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	215 000,00	215 000,00	215 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	215 000,00	215 000,00	215 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		974 112,00	999 610,00	999 610,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		22 878 695,00	26 637 005,00	26 637 005,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			3 643 081,00	
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			30 280 086,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe assainissement - BP - 2023

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 944 825,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 254 664,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	690 161,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 529 444,00	8 365 333,00	8 365 333,00
1641	Emprunts en euros	1 529 444,00	8 365 333,00	8 365 333,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 474 269,00	8 365 333,00	8 365 333,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 000,00	824 000,00	824 000,00
1068	Autres réserves	1 000 000,00	824 000,00	824 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000 000,00	824 000,00	824 000,00
45821	Travaux eaux pluviales (5)	300 000,00	700 000,00	700 000,00
45822	Travaux eau potable (5)	10 000 000,00	10 500 000,00	10 500 000,00
45823	ecole Pregnin - St Genis Pouilly (5)	170 000,00	0,00	0,00
45824	Travaux par convention Grande Rue à Divonne (5)	0,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		10 470 000,00	11 280 000,00	11 280 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 944 269,00	20 469 333,00	20 469 333,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 776 115,00	3 300 000,00	3 300 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 364 605,00	3 472 592,00	3 472 592,00
28031	Frais d'études	2 348,00	2 348,00	2 348,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	45 457,00	45 460,00	45 460,00
28121	Aménagement Terrains nus	11 257,00	11 257,00	11 257,00
28131	Bâtiments	368 875,00	368 875,00	368 875,00
28135	Installations générales, agencements, ..	207,00	207,00	207,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 283 511,00	2 358 627,00	2 358 627,00
28154	Matériel industriel	130 965,00	136 966,00	136 966,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	142 255,00	142 255,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	440 976,00	325 587,00	325 587,00
28182	Matériel de transport	76 996,00	76 998,00	76 998,00
28188	Autres	4 013,00	4 012,00	4 012,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 140 720,00	6 772 592,00	6 772 592,00
041	Opérations patrimoniales (8)	215 000,00	215 000,00	215 000,00
2033	Frais d'insertion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 355 720,00	6 987 592,00	6 987 592,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		22 299 989,00	27 456 925,00	27 456 925,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 990 032,00
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	833 129,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 280 086,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe assainissement - BP - 2023

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Chap. art.	Libellé	Montant initial	Montant final
10	Charges de personnel	100 000 000	100 000 000
11	Charges de matériel	100 000 000	100 000 000
12	Charges de transport	100 000 000	100 000 000
13	Charges de communication	100 000 000	100 000 000
14	Charges de formation	100 000 000	100 000 000
15	Charges de sécurité	100 000 000	100 000 000
16	Charges de maintenance	100 000 000	100 000 000
17	Charges de réparation	100 000 000	100 000 000
18	Charges de remplacement	100 000 000	100 000 000
19	Charges de renouvellement	100 000 000	100 000 000
20	Charges de modernisation	100 000 000	100 000 000
21	Charges de réhabilitation	100 000 000	100 000 000
22	Charges de reconstruction	100 000 000	100 000 000
23	Charges de démolition	100 000 000	100 000 000
24	Charges de destruction	100 000 000	100 000 000
25	Charges de démantèlement	100 000 000	100 000 000
26	Charges de dépollution	100 000 000	100 000 000
27	Charges de décontamination	100 000 000	100 000 000
28	Charges de désamiantage	100 000 000	100 000 000
29	Charges de déminage	100 000 000	100 000 000
30	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
31	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
32	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
33	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
34	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
35	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
36	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
37	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
38	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
39	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
40	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
41	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
42	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
43	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
44	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
45	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
46	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
47	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
48	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
49	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
50	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
51	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
52	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
53	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
54	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
55	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
56	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
57	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
58	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
59	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
60	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
61	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
62	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
63	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
64	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
65	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
66	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
67	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
68	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
69	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
70	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
71	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
72	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
73	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
74	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
75	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
76	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
77	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
78	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
79	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
80	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
81	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
82	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
83	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
84	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
85	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
86	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
87	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
88	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
89	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
90	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
91	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
92	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
93	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
94	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
95	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
96	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
97	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
98	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
99	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000
100	Charges de déminéralisation	100 000 000	100 000 000

100 000 000	100 000 000
100 000 000	100 000 000
100 000 000	100 000 000

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 259 163,33									
1641 Emprunts en euros (total)					1 259 163,33									
MON195276EUR/0196080	CFFL	01/01/2001		01/01/2002	259 163,33	F		5,500	5,500		A	X Echéance constante		A-1
MON273644EUR	CFFL	03/12/2010		01/04/2011	609 000,00	F		2,310	2,310		T	X Echéance constante		A-1
MON273645EUR	CFFL	03/12/2010		01/04/2011	391 000,00	F		3,790	3,790		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
					1 259 163,33									
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		600 608,34					63 030,76	19 982,81	0,00	9 036,70
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		600 608,34					63 030,76	19 982,81	0,00	9 036,70
MON195276EUR0196080		0,00	A-1	117 692,31	8,00	F		5,500	10 455,69	6 473,08	0,00	5 898,01
MON273644EUR		0,00	A-1	285 515,99	8,00	F		2,310	31 788,59	6 321,37	0,00	1 465,28
MON273645EUR		0,00	A-1	197 400,04	8,00	F		3,790	20 786,48	7 188,36	0,00	1 673,41
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		600 606,34					63 030,76	19 982,81	0,00	9 036,70

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

REGIE DES EAUX GESSIENNES - budget annexe assainissement - BP - 2023

(1) 2. Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(14) taux après opérations de couverture et éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, lorsque le contrat initial de couverture a été conclu à l'issue d'une opération de couverture, les intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	600 608,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
(F) Autres types de structures	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	05-10-2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisation corporelles	5	05/10/2017
L	Bâtiments administratifs	40	05/10/2017
L	Bâtiments d'exploitation	50	05/10/2017
L	Compteur eau	12	05/10/2017
L	Frais d'études	5	05/10/2017
L	Logiciels et progiciels	5	05/10/2017
L	Matériel de bureau, mobilier	10	05/10/2017
L	Matériel de transport léger	5	05/10/2017
L	Matériel de transport lourd	9	05/10/2017
L	Matériel informatique	5	05/10/2017
L	Matériel technique hors compteur	5	05/10/2017
L	Plantations	15	05/10/2017
L	Réseaux d'assainissement	60	05/10/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		895 141,00	895 141,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		90 531,00	90 531,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	90 531,00	90 531,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		804 610,00	804 610,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	784 610,00	784 610,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	895 141,00	3 643 081,00	0,00	4 538 222,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 772 592,00	III 6 772 592,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 772 592,00	6 772 592,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 348,00	2 348,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	45 460,00	45 460,00
28121	Aménagement Terrains nus	11 257,00	11 257,00
28131	Bâtiments	368 875,00	368 875,00
28135	Installations générales, agencements, ..	207,00	207,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 358 627,00	2 358 627,00
28154	Matériel industriel	136 966,00	136 966,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	142 255,00	142 255,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	325 587,00	325 587,00
28182	Matériel de transport	76 998,00	76 998,00
28188	Autres	4 012,00	4 012,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 300 000,00	3 300 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 772 592,00	1 990 032,00	833 129,00	824 000,00	10 419 753,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 538 222,00
Ressources propres disponibles	IV 10 419 753,00
Solde	V = IV – II (6) 5 881 531,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	IV
	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581	Intitulé de l'opération : Travaux eaux pluviales	Date de la délibération :		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
				Total (4)
	DEPENSES (a)	633 409,92	0,00	700 000,00
45811 Dépenses nouvelles (5)		41 777,30	0,00	700 000,00
45811 (5)		591 632,62	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		633 409,92	0,00	700 000,00
	RECETTES (b)	633 409,92	0,00	700 000,00
Financement par le tiers (7)		0,00	0,00	0,00
45821 Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	700 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		633 409,92	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		633 409,92	0,00	700 000,00

N° opération : 4582	Intitulé de l'opération : Travaux eau potable	Date de la délibération :		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
				Total (4)
	DEPENSES (a)	19 424 033,58	0,00	10 500 000,00
45812 Dépenses nouvelles (5)		103 640,98	0,00	10 500 000,00
45812 Mouvements réels dépenses (5)		19 320 392,60	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		19 424 033,58	0,00	10 500 000,00
	RECETTES (b)	19 424 033,58	0,00	10 500 000,00
Financement par le tiers (7)		0,00	0,00	0,00
45822 Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	10 500 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		19 424 033,58	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00

N° opération : 4582	Intitulé de l'opération : Travaux eau potable		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	19 424 033,58	0,00	10 500 000,00	10 500 000,00

N° opération : 4583	Intitulé de l'opération : ecole Pregnin - St Genis Pouilly		Date de la délibération : 07/07/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	70 013,97	0,00	0,00	0,00
45813 Dépenses nouvelles (5)	65 877,30	0,00	0,00	0,00
45813 (5)	4 136,67	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	70 013,97	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	70 013,97	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	70 013,97	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	70 013,97	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4584	Intitulé de l'opération : Travaux par convention Grande Rue à Divonne		Date de la délibération : 14/09/2022	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
45814 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45824 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4584	Intitulé de l'opération : Travaux par convention Grande Rue à Divonne			Date de la délibération : 14/09/2022	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	80 000,00	80 000,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.